

### 1 • Identification

- **Nom du produit** CITRANET DÉTERGENT EN POUDRE
- **Code du produit:** 1982555020
- **Usage recommandé:** Détergent à lessive
- **Restrictions d'utilisation:**  
Toutes autres utilisations que celles décrites sur l'étiquette et la fiche technique du produit.
- **Manufacturier:**  
Avmor Ltée  
950, Michelin  
Laval, QC, H7L 5C1  
Canada  
1-800-387-8074  
www.avmor.com
- **Numéro d'appel d'urgence:** CANUTEC 1-613-996-6666

### 2 • Identification des dangers

- **Classification du produit non dilué:**  
Eye Irrit. 2A H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- **Éléments d'étiquetage:**
- **Pictogrammes de danger**



GHS07

- **Mention d'avertissement** Attention
- **Mentions de danger:**  
Provoque une sévère irritation des yeux.
- **Conseils de prudence:**  
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
Se laver soigneusement après manipulation.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
- **Système de classification:**
- **NFPA données (gamme 0-4):**



Santé = 1  
Inflammabilité = 0  
Réactivité = 0

- **Autres dangers non-classifiés:** Non connu

Nom du produit **CITRANET DÉTERGENT EN POUDRE**

(suite de la page 1)

- **Notes:** La définition des abréviations est donnée à la section 16.

- **Classification du produit dilué:** N/A

**3 • Composition/information sur les ingrédients**

- **Caractérisation chimique: Mélanges**
- **Description:** Composition de détergents

· **Composants:**

7647-14-5	Chlorure de sodium	60-100%
497-19-8	Carbonate de sodium	10-30%

· **Indications complémentaires:**

Toute plage de concentrations est due à une protection des renseignements commerciaux confidentiels ou à la variabilité entre lots.

**4 • Premiers soins**

- **Description des premiers secours**
- **Après inhalation:**  
Occasionne rarement des inconforts; donner de l'air frais et consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:**  
Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau ou prendre une douche pour un temps minimale de 15 min. Consulter un médecin si des rougeurs persistent.
- **Après contact avec les yeux:**  
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**5 • Mesures à prendre en cas d'incendie**

- **Agents extincteurs appropriés:**  
CO<sub>2</sub>, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.
- **Dangers spécifiques du produit:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour pompiers:**  
Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.
- **Autres indications:** Le produit est ininflammable.

**6 • Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:**  
Porter le/les équipement(s) de sécurité recommandé(s). Eloigner les personnes non protégées.  
Gants de protection (Voir Protection des Mains)
- **Précautions pour la protection de l'environnement:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Recueillir par moyen mécanique.
- **Référence à d'autres rubriques**  
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.  
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.  
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

(suite page 3)

**Nom du produit CITRANET DÉTERGENT EN POUDRE**

(suite de la page 2)

**7 • Manutention et stockage**

- **Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention:**  
Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités:**  
Tenir les emballages d'origine hermétiquement fermés.
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s):** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**8 • Contrôle de l'exposition/ protection individuelle**

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**  
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Produit non dilué:**
- **Equipement de protection individuel:**



Lunettes de protection (voir Protection des yeux)



Gants de protection (voir Protection des mains)

- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**  
Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.  
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.  
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire.
- **Protection des mains:**  
Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.  
Gants de protection recommandé seulement lors de la manipulation du produit concentré.
- **Protection des yeux:**  
Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.  
Les lunettes de sécurité sont suggérées lors de l'usage intensif de ce produit et dans un environnement institutionnel.  
Les lunettes de sécurité sont commandées seulement lors de la manipulation du produit concentré.
- **Protection du corps:** Aucune mesure particulière.

**9 • Propriétés physiques et chimiques**

- |  |                           |
|--|---------------------------|
| • <b>Forme:</b>                                    | Granulés                  |
| • <b>Couleur:</b>                                  | BLANC AVEC CRISTAUX BLEUS |
| • <b>Odeur:</b>                                    | Citronnée.                |
| • <b>Seuil olfactif:</b>                           | Non déterminé             |
| • <b>Valeur du pH:</b>                             | 10,5-11,1                 |
| • <b>Point de fusion/congélation:</b>              | Non applicable.           |
| • <b>Point d'ébullition:</b>                       | N/D                       |
| • <b>Température et domaine de ramollissement:</b> | Non déterminé             |

(suite page 4)

Nom du produit **CITRANET DÉTERGENT EN POUDRE**

(suite de la page 3)

· Point d'éclair	Non déterminé
· Inflammabilité (solide, gazeux):	Non déterminé.
· Température d'inflammation:	
Température de décomposition:	Non déterminée
· Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif.
· Limites d'explosion:	
Inférieure:	Non déterminée.
Supérieure:	Non déterminée.
· Pression de vapeur:	Non déterminé.
· Densité relative:	Non déterminée.
· Densité de vapeur:	Non applicable.
· Vitesse d'évaporation:	Non applicable.
· Solubilité dans/miscibilité avec: l'eau:	Pas ou peu miscible
· Constante du coefficient de partage (n-octanol/eau, log Kow):	Non déterminée
· Teneur en solvants:	
Contenu en COV:	0,0 g/l / 0,00 lb/gl
VOC (CE)	0,00 %

**10 • Stabilité et réactivité**

- **Réactivité:** Non-déterminée.
- **Stabilité chimique:** Le produit est stable.
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Possibilité de réactions dangereuses:** Réactions aux acides.
- **Conditions à éviter:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Produits de décomposition dangereux:**  
En cas de décomposition: dioxyde de carbone, monoxyde de carbone et des traces de composés halogénés volatiles.

**11 • Données toxicologiques**

- Renseignements sur les voies d'exposition probables
- Valeurs numériques de toxicité aiguë:

· Composants Type Valeur Espèce		
ATE (Acute Toxicity Estimates)		
Oral	LD50	3755 mg/kg (Rat)
Dermique	LD50	9985 mg/kg (Lapin)
Inhalatoire	LC50 (4 h)	11483 mg/L (Rat)

(suite page 5)

Nom du produit **CITRANET DÉTERGENT EN POWDRE**

(suite de la page 4)

<b>7647-14-5 Chlorure de sodium</b>		
Oral	LD50	3550 mg/kg (Rat)
<b>497-19-8 Carbonate de sodium</b>		
Oral	LD50	4090 mg/kg (Rat)
Dermique	LD50	>2000 mg/kg (Lapin)
Inhalatoire	LC50 (4 h)	2300 mg/L (Rat)

- **Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques**

- **Inhalation:** Non applicable

- **Si sur la peau:** Peut causer une irritation à la suite d'un contact prolongé avec la peau.

- **Si dans les yeux:** Effet d'irritation.

- **Ingestion:**

Peut causer des irritations des voies gastrointestinales, de la nausée, des vomissements et des maux de têtes.

- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Aucun effet de sensibilisation connu.

- **Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme:**

Un contact prolongé ou fréquent avec ce produit peut causer de l'eczéma et de l'inflammation de la peau en résultat à un effet dégraissant.

- **Catégories Cancérinogènes:**

- **IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)**

Aucun des composants n'est compris.

- **NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)**

Aucun des composants n'est compris.

## 12 • Données écologiques

- **Mobilité dans le sol:** Non déterminée

- **Écotoxicité:** Aucune information pertinente n'est disponible.

- **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

## 13 • Données sur l'élimination

- **Recommandation des méthodes de traitement des déchets:**

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts, à moins dilué ou neutralisé de manière significative.

De petites quantités peuvent être diluées avec beaucoup d'eau et éliminées. De plus grandes quantités sont à éliminer conformément aux normes des autorités locales.

Éliminer conformément à tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables. Contactez votre agence de l'environnement local, provinciale ou fédérale pour les normes spécifiques.

- **Recommandation pour emballages non nettoyés:**

Ne pas réutiliser les contenants vides.

L'emballage doit être évacué conformément à l'ordonnance sur les emballages.

- **Produit de nettoyage recommandé:**

Eau.

Se reporter à la Section 7: MANIPULATION ET STOCKAGE et Section 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

pour obtenir des informations sur la manipulation et la protection des employés

## 14 • Informations relatives au transport

- **Numéro ONU**

- **DOT, IMDG, IATA** Non-classée.

(suite page 6)

**Nom du produit CITRANET DÉTERGENT EN POUDRE**

(suite de la page 5)

- Désignation officielle de transport de l'ONU
- DOT, IMDG, IATA Non-classée.
- Classe(s) de danger pour le transport
  
- DOT, IMDG, IATA
- Class Non-classée.
- Groupe d'emballage
- DOT, IMDG, IATA Non-classée.

**15 • Informations sur la réglementation**

- Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:
- Liste canadienne des substances
- Liste intérieure des substances (LSI) du Canada Tous les composants ne sont pas compris.

· Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%)	
Aucun des composants n'est compris.	

· Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%)	
497-19-8	Carbonate de sodium
9002-92-0	Ethoxylated lauryl alcohol

- Informations de danger relatives au produit:

Le produit est classé et identifié suivant les directives sur les Produits dangereux

**16 • Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Les conditions d'utilisation et de la manipulation du produit sont au-delà du contrôle du vendeur. L'utilisateur est responsable d'évaluer toutes les informations disponibles lors de l'utilisation du produit peu importe son usage et de se conformer à toutes lois et tous règlements fédérales, provinciales et locaux.

- **Service établissant la FDS:**

Préparé par:

Département des affaires réglementaires

- **Acronymes et abréviations:**

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

NFPA: National Fire Protection Association (USA)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent